

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
RPI DUNIERE SUR EYRIEUX – SAINT FORTUNAT SUR EYRIEUX

TROISIEME TRIMESTRE 2014/2015

26 mai 2015 à 20h30
à l'école primaire de Dunière

Personnes présentes :

Enseignants :

Mesdames Sandrine Nyitrai – Audrey Trapletti – Coralie Darbin- Maryline Gerland

Mairie de Saint Fortunat sur Eyrieux :

Monsieur Christian Féroussier Maire de Saint Fortunat sur Eyrieux
Madame Cendrine Martin

Mairie de Dunière sur Eyrieux :

Monsieur Gérard Brosse Maire de Dunière sur Eyrieux
Madame Sandrine Rozmanowski

SIVU :

Madame Cendrine Martin Présidente du SIVU
Madame Sandrine Rozmanowski
Madame Carine Eymard

Parents d'élèves :

Ecole de Saint Fortunat sur Eyrieux :

Mesdames Pascale Chapignac , Raphaëlle Cotte, Rachel Viallet, Sylvie Vatai

Ecole de Dunière sur Eyrieux :

Mesdame Dejouet Marianne, Foubert Stéphanie
Messieurs Rodolphe Berthaud, Chave Cédric

DDEN :

Madame Danièle DEDIEU

Excusés :

Monsieur Jean-Marc Gauthier , Inspecteur de l'Education Nationale
Madame Florence Blanc enseignante à St Fortunat
Monsieur Daniel Jarjat, Enseignant spécialisé

Merci à chacun pour sa présence ce soir à ce conseil d'école, lieu d'échanges entre les différents partenaires de l'école, qui permet d'échanger des points de vue, et prendre des décisions qui mettent l'élève au coeur de nos préoccupations. Pour ce conseil d'école, merci d'être attentif au respect de la parole de chacun, au besoin nous ferons des tours de paroles, pour éviter que plusieurs prennent la parole en même temps.

Avant d'entrer dans l'ordre du jour, nous voudrions revenir sur un point : Suite à l'envoi du procès-verbal du 2nd trimestre, nous avons eu des demandes de corrections, de modifications ou de suppression de certaines parties du procès verbal du Conseil d'école du 2nd trimestre, de la part du Sivu et de Mr Le Maire de Dunière.

Effectivement, Mr Féroussier, maire de St Fortunat est noté présent lors du dernier conseil, ce qui n'était pas le cas, nous le notons aujourd'hui sur le PV de ce conseil que celui-ci était absent lors du conseil d'école du 26 février 2015.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

Lecture de quelques articles du code de l'éducation : **Code de l'éducation Article D411-4 Créé par [Décret n°2008-263 du 14 mars 2008 - art. \(V\)](#)**

A la lecture de ces articles, la rédaction du procès verbal revient donc au président du Conseil d'école, et son secrétaire, il n'y a pas de délai concernant l'affichage. Nous prenons le temps de lire nos PV, pesant le poids des mots. Nous les faisons de manière la plus professionnelle possible dans le respect des propos faits. Dans certaines écoles, les parents d'élèves font un compte-rendu qui reprend les propos du conseil, qu'ils diffusent aux autres parents d'élèves.

Lecture **Article D411-1** Créé par [Décret n°2008-263 du 14 mars 2008 - art. \(V\)](#)

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- 1° Le directeur de l'école, président ;
- 2° Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
- 3° Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- 4° Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- 5° Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'éducation. Ces représentants constituent au sein du conseil d'école le comité des parents prévu par [l'article L. 411-1](#)
- 6° Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école. L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école exerce notamment les compétences suivantes :

- vote le règlement intérieur de l'école
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont intégration enfants handicap, activités périscolaires, restauration scolaire, actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école)
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

Suite à la lecture des textes, Mme Martin demande dans quelles mesures leurs remarques pourront être prises en compte. La directrice répond que le PV rédigé restera en l'état.

Mme Martin demande la rédaction d'un règlement intérieur pour les Conseils d'école. Elle fait lecture de plusieurs exemples. Les directrices engageront une réflexion sur ce texte.

Mr Brosse avait souhaité que le paragraphe sur la construction possible d'un pôle scolaire soit retiré car cela était un peu prématuré.

Mr Féroussier pense que le problème vient de la forme et non du fond.

Mr Brosse ne souhaite pas continuer plus longtemps sur ce point, mais signale que dans certains cas, il peut y avoir recours au tribunal administratif.

Pour rappel, les directrices informent que les PV des Conseils d'école sont envoyés à Mr L'inspecteur qui nous les annote. Elles invitent également les parents à rédiger un compte-rendu s'ils le souhaitent.

Un représentant des parents d'élèves rappelle que le Conseil d'école a toute sa place dans une réflexion de cet ordre, et que la demande vient également des parents. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, et des actions pédagogiques qui en découlent, il semble nécessaire de rappeler que le conseil d'école "donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école".

Les représentants des parents souhaitent être associés de manière plus lisible, et ceci dans un esprit constructif, à l'utilisation des moyens alloués à l'école. En effet, engager une réflexion portant sur un réaménagement de la cour d'école de Dunière paraîtrait opportun étant donné le choix des enseignants à développer le "vivre ensemble" et l'autonomie.

Pour les parents d'élèves, une adaptation des locaux est d'une grande importance du point de vue des apprentissages ; pour mener à bien les différents éléments du projet d'école, une réflexion autour d'un « véritable pôle scolaire » s'avère nécessaire.

1 – Année en cours : effectifs, horaires, projets, sorties.

Effectifs

A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

Total : 41

ANNEE	TPS	PS	MS	GS	CP
2014/2015	6	10	11	7	7

A l'école de Dunière sur Eyrieux

Total : 43

ANNEE	CE1	CE2	CM1	CM2
2014/2015	8	10	15	10

Suite à son déménagement, un élève a quitté l'école après les vacances de Pâques.

Projets, sorties de l'année en cours.

Le thème de cette année est la différence.

A Saint Fortunat :

- L'Arche des métiers viendra à l'école le jeudi 25 juin 2015 matin pour une animation sur les aimants pour les GS/CP. Les MS pourront certainement participer à la manipulation.
- Poursuite de l'opération « Les bouchons d'amour » : récolte en classe de bouchons plastiques et liège pour l'association les Bouchons d'amour pour aider les personnes handicapées : achat de matériel pour sportifs handicapés, améliorer les conditions de vie de personnes souffrant d'un handicap...
- Carnaval à l'école le vendredi 10 avril. Les élèves ont défilé dans les rues de St Fortunat. Des parents ont accompagné les enfants pendant le défilé. Avant ils ont goûté les gâteaux réalisés par leur soin.
- L'école a participé à l'échange de plants organisé par la bibliothèque de Dunière-St Fortunat le dimanche 3 mai. Les élèves avaient planté des concombres, potirons, courgettes... Merci aux Ets VILLEMORIN qui nous ont donné les graines, ainsi que des parents.
- Sortie cinéma aux Ollières le 20 mai. Projection du film Loulou et 7 histoires de loups. Pour certains élèves il s'agissait d'une première.
- Sortie 1001 cornes le 7 mai : découverte d'animaux rares et en voie de disparition (moutons, chèvres...) ainsi que des ateliers : fabrication de bracelets, plantation de graines de salade-épinard. Ils ont pu également visiter une partie musée qui leur a permis d'observer les différents outils anciens pour travailler la laine. Ils ont donné le biberon aux petits agneaux et chevrettes.

- Sortie Ardelaine le 4 juin : visite « les secrets de la laine » avec démonstration de tonte et deux ateliers (confection d'un objet: coussin).
- Afin de participer à la vie du village, fabrication de panneaux pour une course de karting qui se déroulera en septembre 2015 sur la commune de St Fortunat.
- Fête de l'école le samedi 20 juin à St Fortunat. Les maternelles débiteront le spectacle à 10h15.

Toutes nos sorties sont financées par le SIVU et le Sou des écoles.

Merci aux parents qui nous accompagnent lors des sorties, aux dons de livres, jeux, déguisements...

A Dunière :

- Comme précédemment pour les CM, sur le mois de Mars, les CE ont participé aux ateliers d'écriture sur le thème de la relation inter-générationnelle. Ces interventions sont financées par la bibliothèque.
- Nous avons continué à nous rendre à la bibliothèque tous les quinze jours et continueront jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous allons réfléchir avec les bénévoles pour pouvoir aller à la bibliothèque de St Fortunat-Dunière située sur la commune de St Fortunat pour l'an prochain, avec l'utilisation d'un deuxième lieu, en décloisonnant les classes pour une après-midi. Nous avons une réunion en juin avec les bénévoles de la bibliothèque. Nous devons nous organiser et aurons peut-être besoin de la salle du conseil.

Mr Féroussier indique que la salle du conseil sera mise à disposition sans problème.

Mr Brosse indique qu'il y a une bibliothèque à Dunière et que les bénévoles s'étonnent de ne pas voir les enfants de l'école sur Dunière.

Mme Nyitrai répond que le lieu est trop petit, et qu'il y a eu un certain nombre de difficultés, sur lesquelles elle ne souhaite pas revenir. Depuis que les enseignantes travaillent avec les bénévoles de St Fortunat/ Dunière tout se passe bien.

Mr Féroussier prend la parole et évoque l'aspect tendu des réunions et une réelle tension entre les parties. Il précise ne pas se sentir à l'aise et qu'il est important de trouver un système en insistant sur le fait qu'il faut travailler ensemble. Il fait remarquer qu'on est toujours sur la défensive.

Cet avis est partagé par tous et le dialogue est difficile. Les enseignants ont le sentiment de ne pas être reconnus pour leur travail.

- Le 6 mars, les CE se sont rendus à la maison de retraite des Ollières pour y rencontrer les résidents. Ils ont assisté à une exposition " l'école d'autrefois", proposée par les Archives départementales, et terminé la journée par des jeux. Le repas a été partagé avec les résidents. Une participation de 6 € a été demandée aux familles afin de payer le bus et le repas.
- Tous les mardis du mois de mars nous avons fait du rugby avec un éducateur sportif du comité départemental de rugby. 1h par classe, au terrain de la Goule, à Dunière. Financement par le Comité Rugby. Une rencontre aura peut-être lieu, nous voulions aller à celle de la Voulte, mais celle-ci a été

annulée faute de participants. On est en train de se mettre sur une rencontre à Privas le 9 juin.

- Le 13 mars, après-midi jeux-crêpes avec l'UNRPA à la salle du Moulinage à Dunière.
- Le 7 avril, visite du théâtre de Privas (scène et répétition) et visite de l'exposition "La mécanique des Gestes".
- Notre projet "classes qui dansent" s'est poursuivi une semaine entière avec une danseuse professionnelle à raison de 1 heure de cours par classe et par jour et ensuite, avec les enseignantes afin de préparer le spectacle qu'ils ont interprété brillamment le mardi 12 Mai au Théâtre de Privas devant un public de scolaires. Plusieurs classes avaient également préparé une danse avec ou sans intervenant professionnel. Les enfants présenteront le spectacle, pour la fête des écoles.
Les enfants et les enseignantes ont été enchantés par ce projet.
- Les parents d'élèves remercient l'équipe enseignante pour les projets danse rugby.
- Le 22 mai, nous avons assisté au spectacle "Welcome" de la compagnie Grenade, à laquelle appartient Aurore notre intervenante "classes qui dansent".
- Comme St Fortunat, Dunière a participé à l'échange de plants avec la bibliothèque.
- Les CE ont participé à un après-midi jardinage avec l'UNRPA le 10 avril.
- les CE feront un cycle vélo fin mai et en juin. Merci aux parents agréés de nous accompagner, y compris ceux qui n'ont plus leur enfant dans la classe de CE.
- La fête des écoles aura lieu le samedi 20 juin à partir de 10 h 15.
Les élèves joueront les danses présentées au théâtre de Privas, présentation de la pièce de théâtre de CE en anglais réalisée en classe découverte, de petites scénettes écrites en collaboration avec l'intervenante "écriture" si possible. La fête aura lieu sur la place du jeu de boules à St Fortunat. En cas de pluie le repli est prévu au temple qui se trouve à côté.
- Les enseignantes remercient tous les parents qui ont accompagné les élèves au cours de différentes sorties, qui ont donné des livres ou des jeux. Egalement merci aux parents qui ont passé des agréments et qui passeront encore pour l'année prochaine
Un parent d'élève demande quelle est la durée d'un agrément ? Rappel de la durée de l'agrément : 10 ans renouvelable chaque année.
- Fin de l'année scolaire : vendredi 3 Juillet.

2- Perspectives de la rentrée 2015-2016 :

A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

ANNEE	TPS	PS	MS	GS	CP
2015/2016	6	7	9	11	7

La répartition devrait être la suivante: une classe de TPS/PS/MS de 22 élèves et une classe de GS/CP de 18 élèves.

A l'école de Dunière

ANNEE	CE1	CE2	CM1	CM2	
2015/2016	10	5	10	15	40

Une classe de CE1-Ce2 a 15 élèves, et une classe de Cm1-Cm2 à 25

A l'issue du groupe de travail carte scolaire du 30 mars 2015, la directrice Académique a mis l'école maternelle en alerte pour les cartes scolaires à venir.

Mme Darbin a obtenu un changement d'école et le poste a été attribué à une autre enseignante. Mme Nyitrai la remercie du travail partagé à titre personnel et aux noms de tous les enfants qu'elle a accompagnés.

Un conseil des maîtres aura lieu et une proposition sera faite sur la répartition des classes pour la rentrée à Dunière. Deux hypothèses :

- une classe de CE1 -CM1 à 20, et une classe de CE2-CM2 à 20, avec un décloisonnement pour certaines matières (histoire-géographie, sciences, anglais...)
- une classe CE avec 15 élèves, et une classe de CM à 25

Les enseignants évoquent la fin de contrat de l'EVS, pour l'aide à la direction, qui se termine fin juin. La demande de renouvellement a été faite. Les élus sont prêts à soutenir ce renouvellement, et proposent d'intervenir s'il le faut.

Les enseignantes les remercient et vont également faire remonter que l'aide apportée par Mme Sarrat est précieuse.

Un représentant des parents d'élèves demande combien d'enfants en difficultés avec ou sans AVS.

Pour St Fortunat, 1 AVS est présente pendant 15h pour un élève de CP . La présence de l'AVS est bénéfique pour l'enfant concerné. Prise en charge par le réseau pour les problèmes de numération. Le maître E prend en charge 2 élèves de CP. Une demande d'AVS a été faite pour une élève qui sera en MS l'an prochain.

DUNIERE : 2 grands sous PPS avec AVS en CM et 1 en CE1.

Plus ils grandissent, plus les troubles deviennent importants.

Les enseignantes observent un déficit d'AVS par exemple, une petite à 12 h d'attribuées, mais en réel 9.

Serait-il possible de mettre un article dans le journal et dans le bulletin municipal pour informer les familles qu'ils peuvent inscrire leur enfant ?

Projets RPI :

Le thème de l'année prochaine est l'Histoire, de la Préhistoire à nos jours.

Projets Saint Fortunat 2015 - 2016 :

- Visite de sites historiques : Chauvet...
- Arche des métiers : travail sur la préhistoire.
- Le Clévos à Etoile-sur-Rhône selon la programmation.

Projets Dunière 2015 - 2016 :

- Nous souhaitons renouveler le cycle piscine. Nous irons à Vernoux, car la location du bassin est moins coûteuse qu'à Beauchastel. Créneau pour le dernier trimestre. Nous ferons les demandes pour passer les agréments correspondants en début d'année.
- Visite de sites historiques : Soyons, Chauvet
- Classe qui dansent ? avec ou sans intervenant ? Le dossier sera déposé fin juin.
- Aller au moins voir 2 spectacles au théâtre
- Nous réfléchissons à l'Adhésion à l'USEP. Association sportive qui fédère beaucoup d'écoles avec un coût de 7,50 € par enfant. Cela nécessite de monter une autre association (enseignants + parents) pour adhérer. Mais les activités proposées sont intéressantes.

Travaux :

A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

- La lampe du TBI a été changée. Les Inforoutes ont fait le nécessaire et ont également changé le logiciel, ce qui nous permet de nous servir à nouveau du TBI.
 - Suite au passage de la commission de sécurité qui vérifiait les jeux installés sur la commune, il nous a été conseillé de ne plus nous servir de la balançoire. Nous en avons donc interdit l'accès aux enfants. Pensez-vous la mettre aux normes ou en installer une nouvelle aux normes?
- Mr Féroussier demande qu'elle est le souhait des enseignants, ces derniers souhaiteraient conserver cet espace jeux. Le SIVU va étudier ce qui est préconisé au niveau sécurité.
- problème d'eau dans le lavabo eau chaude de l'entrée. Il éclabousse beaucoup (trop de pression). Ce problème avait été évoqué avec Mr Vialle, mais il n'arrive pas à le résoudre. Les enfants se mouillent lors du lavage des mains.
 - Le tableau dans la classe des TPS/PS/GS a été réparé.

A l'école de Dunière sur Eyrieux

- Merci pour le distributeur de savon.
 - Toujours un problème avec le vidéo projecteur des CM. Il faudrait le budgéter pour le remplacer pour septembre. Inforoutes avait annoncé que c'était pas réparable.
- Mme Martin précise qu'un nouvel avis avait été demandé à Inforoutes. Le matériel est obsolète. La question n'a pas plus été évoquée. L'enseignante de

la classe insiste sur la visibilité qui est plus que médiocre et du besoin d'avoir vrai vidéo.

Le SIVU va voir ce qui a été fait.

- La chasse coté CE a été réparée, mais est à nouveau cassée.
- Demande de réparation de la porte de placard côté CM qui est tombée sur l'enseignante, le SIVU prend note.
- Demande de rayonnage dans le cagibi sport ou 1 placard avec cadenas à la place du WC et cagibi. Jamais de lumière.

Mr Brosse entend la demande, mais précise la nécessité de faire une étude pour voir si besoin de gros travaux. Nécessité de le budgéter. Ce ne pourra se faire cette année. Mme Nyitrai demande qu'au moins la lumière soit remise.

Mr Brosse répond qu'il faut voir s'il y a pas un problème électrique.

Demande entendue mais sur long terme, il faut revoir le projet.

- Tableau d'affichage ? protégé par la pluie, avec une vitre qui protège des intempéries et des affichages qui n'ont rien à voir avec l'école (sans demande).
- Un représentant des parents d'élèves : dès lors que des projets de ré-aménagement sont envisagés, est ce qu'il serait possible de convenir que cela soit débattu ensemble au Conseil d'école ? Il semble important d'associer chacun au ré-aménagement de certains espaces si on veut que les enfants puissent évoluer dans de bonnes conditions. Pas mal de petits incidents dans la cour d'école cette année. Besoin de discuter de l'aménagement de cette cour d'école avec ses deux espaces distincts. Ce serait l'occasion de partager ce moment avec les élus en partageant ces informations. Même si c'est le conseil municipal qui pose les décisions.

Mr Brosse entend la demande. Précise que des travaux vont être entrepris pour 50 000 € qui fait suite à d'autres travaux déjà effectués.

Un représentant des parents d'élèves : Concernant le problème du bureau, si on avait su que des travaux étaient engagés, on aurait pu discuter en amont.

Mme Rozmanowski : on avance comme on peut, avec les budgets qu'on a. On peut pas répondre à toutes les demandes de travaux.

Le conseil d'école peut être un lieu d'échange, charge aux élus de décider.

Mme Martin : Est-ce que ça pourrait être un thème de débat commun au conseil d'école. Par exemple, on fait des constats que la dangerosité de la cour et ensuite qu'est-ce qu'on fait ? Elle souhaiterait travailler avec des idées qui arrivent et sur lesquelles on pourrait travailler.

Les enseignants répondent que le temps leur manque pour travailler sur des sujets.

Mme Martin pense que les parents d'élèves peuvent travailler également sur les sujets et apporter des propositions.

Besoin que les parents se penchent sur des questions concrètes. Besoin de votre regard.

Mme Martin prend exemple sur des réalisations faites les années précédentes à l'initiative des parents : la mise en place de la cantine chez les restaurateurs, ces parents acceptant que leur projet ne soit pas réalisé immédiatement, et que d'autres enfants que les leurs puissent en bénéficier.

Les parents d'élèves refusent d'être jugés et n'estiment pas faire des propositions pour leurs seuls enfants, mais bien pour l'ensemble des élèves d'aujourd'hui et de demain ; les parents ne sentent pas la confiance des élus envers eux. Les parents s'étonnent du climat qui règne dans le conseil d'école.

Les parents n'estiment pas être de leur rôle de produire des plans de cour, mais veulent s'associer à la réflexion des projets concernant l'école.

Il faut travailler sur la confiance entre les différents partenaires.

Budget :

Serait-il possible de connaître le budget fournitures et le budget sorties alloués pour l'année 2015 ?

Serait-il possible de nous verser la subvention sorties rapidement car les sorties classes découvertes, classes qui dansent ont été déjà payées par la coopérative scolaire. Nous ferons parvenir rapidement les factures payées par la coopérative.

Le budget 2015 a été voté.

Sur 2014 le reliquat des TAPS / 700 € sera versé pour cette année (pour 2015) on part sur un budget de 4000 € pour les fournitures pour 2015.

On reste à 50 € pour les sorties.

Les parents remercient le SIVU.

La subvention, pour la coopérative scolaire qui avait été perçue par le SIVU, l'année dernière, sera versée rapidement. Elle a été mandatée. Difficulté et lenteur à cause de la fermeture de la trésorerie de la Voulte.

Nous avons un intervenant musique jusqu'à l'année 13-14 qui avait été supprimé faute de budget (cf TAPS) Est-il possible de l'avoir à nouveau pour la prochaine rentrée dans les deux écoles?

Le SIVU répond qu'une discussion est en cours. L'intervention telle qu'elle était est très onéreuse. Le SIVU essaie de voir autre chose.

Mme Nyitrai demande de mettre cette question à l'ordre du jour de leur prochaine réunion du SIVU et que l'école est ouverte à toute proposition.

Nous remercions le Sou des Ecoles pour leur soutien financier, qui nous a permis d'acheter du matériel sono, et photo, ainsi que des sorties.

4000 € au total entre sorties et matériel.

Mr Féroussier salue les initiatives du sou des écoles (mises en place de buvette notamment lors des différentes manifestations organisées sur la commune). Il est content que cela apporte des fonds à l'association qui sont réinjectés dans l'école. Si on veut ensemble, avec de la confiance, on peut y arriver.

Mr Brosse précise que pour la fête de la musique de Dunière, les bénéficiaires du spectacle iront aux deux écoles. Cette manifestation tombe le même jour que la fête à St Fortunat, mais précise que cela n'a pas été fait pour court-circuiter la fête de St Fortunat.

Horaires :

Lors du dernier conseil des maîtres, l'équipe enseignante constate à nouveau un état d'excitation en début d'après-midi en récupérant les enfants suite à la pause méridienne, sans distinction entre les enfants ayant participé ou non aux taps. Régulièrement, les enseignantes sont obligées de prendre du temps sur du temps d'enseignement pour ramener le calme, calmer des enfants.

Le conseil des maîtres se pose la question de la pertinence d'une pause méridienne longue. Un constat a été fait le mercredi 29 avril où nous avons travaillé de 13h20 à 16h20 que les enfants ont été de retour au calme dès le début de l'après-midi, sans rappel à l'ordre.

Suite à ce conseil des maîtres, les enseignantes souhaitent interroger le conseil d'école sur cette problématique. Le conseil d'école n'a qu'une voix consultative sur l'organisation de la semaine scolaire, c'est les maires qui en feront la demande ou pas suite au conseil.

Pour rappel, lors du dernier comité de pilotage, la demande avait été faite de modifier les horaires scolaires. Compte tenu de la discussion, en fin de réunion, il a été proposé de rallonger le demi-journée du matin de 15mn. En attente de réponse.

Mr Féroussier demande ce que les enseignantes souhaitent et demandent de pouvoir débattre avant de voter. Ce ¼ d'heure a fait débat.

Mr Brosse : Discussion en cours de conseil, possibilité d'étudier le ¼ d'heure, ok sous réserve que cela convienne au SIVU. Si le SIVU émet un avis négatif, il signera non.

St Fortunat : Pas encore débattu en mairie. Nécessité d'en discuter.

Mr Féroussier entend que c'est compliqué sur le fond, mais réflexion nécessaire sur la faisabilité. La porte n'est pas fermée. Besoin de trouver une solution ensemble.

Mme Martin : Le problème du ¼ d'heure se situe au niveau personnel 4 personnes de la périscolaire le matin jusqu'à la garderie du soir.

Avec ces 4 personnes, on a pas de solution qui ont une multi-casquettes. Personnel également qui a 2 emplois.

Grosse difficulté à caler l'année dernière. En train de retravailler les tâches des différentes personnes et le planning de l'entretien des locaux.

On mise sur la formation du personnel également avec le BAFA.

Faire intervenir une entreprise pour l'entretien ?

Mr Féroussier : On s'est posé la question pour une embauche.

Aujourd'hui, si on n'avait pas les contrats aidés, on ne sait pas comment on ferait.

C'est pas simple !

Mr Féroussier demande qu'on discute sur ce quart d'heure.

Parents d'élèves : pour la fin d'après-midi, pourquoi ça marche pas ? Idée de finir la classe à 15H30 ? Pourquoi ça marche dans d'autres écoles.

Un représentant des parents d'élèves : on n'a pas débattu sur le fait d'avoir les TPAS en fin d'AM.

Mme Martin : au delà du ménage, on a émis l'idée d'accompagner les enfants dans le car.

Un représentant des parents d'élèves : Le comité de pilotage avait été fait pour qu'on travaille ensemble, dans les faits, le SIVU travaille seul. La frustration vient de là.

Mme Martin : en mai/juin 2014 arrivée du nouveau SIVU, il fallait que les TAPS démarrent en Septembre.

Mme Martin explique que leur idée n'est pas de diriger le comité de pilotage. L'idéal serait que ce ne soit pas le SIVU qui anime le Comité de Pilotage.

Pourquoi ne pas faire un règlement intérieur du comité de pilotage?

Parents d'élèves : suite au dernier mail du SIVU, demandant de chercher des solutions, les parents expliquent qu'à chacune des propositions faites, la réponse est faite que cela n'est pas possible.

êtes vous d'accord pour qu'on vote et qu'on ouvre un autre débat

Seriez-vous favorables à une nouvelle organisation du temps scolaire ?

4 voix parents d'élèves :	4.....oui.....non	Blanc
2 voix mairies :	1.....ouinon	1
4 voix enseignantes	4..... oui.....non	

Mr Féroussier : oui sous réserve d'étude technique du SIVU.

Lors du dernier comité de pilotage, une proposition de modification des horaires a proposée, à savoir rallonger la matinée de 15 mn. Quelles décisions ont été prises ?

Mme Nyitrai propose qu'un groupe de travail se penche sur le problème et recueille l'avis des parents d'élèves.

Mr Féroussier ne veut pas entendre dire que ça ne changera pas. On doit trouver des solutions.

L'équipe enseignante, les parents constatent une certaine difficulté à mettre en oeuvre les apprentissages avec les horaires actuels, et demande à ce qu'une réflexion soit menée par le comité de pilotage pour que des horaires correspondent mieux aux élèves dans le contexte de notre RPI.

(déplacement en bus et à pied, aller et retour avant et après la cantine).

Si la proposition de nouveaux horaires ne peut pas être mise en oeuvre pour la rentrée de septembre 15, le conseil des maîtres et d'école demande à ce que le comité de pilotage se réunisse fin septembre, pour qu'au conseil d'école du 1er trimestre 2015, un diagnostic soit posé par l'ensemble des parents d'élèves, les enseignants, les municipalités et que les différentes parties puissent faire le nécessaire dans l'intérêt des élèves.

Un représentant des parents d'élèves propose d'étudier ensemble, avec le personnel et d'apporter des propositions afin d'améliorer le temps calme recherché pendant la pause méridienne. Se met à la disposition du SIVU.

3 – Questions diverses

- Nous avons été interpellés par courrier par le SIVU, suite à une absence d'enseignante, et une demande de remboursement de ticket de cantine. Les enfants ont toujours été accueillis dans les classes, (cf mot mis dans les cahiers par les enseignantes) même si un enseignant est absent et non remplacé, chaque parent juge nécessaire de laisser son enfant dans l'autre classe, et aller ou non à la cantine. Pour info, l'enseignante n'a pas été remplacée le mercredi matin, ce qui n'a pas d'incidence sur la cantine, les autres jours un remplaçant a été mis à disposition.
Il serait utile d'avoir une conduite à tenir dans pareil cas.
De plus il n'est peut-être pas nécessaire d'adresser un courrier aux écoles avec rappel des règlements... pour ce problème, un seul appel aurait suffi.
Mme Martin entend bien la demande de la Directrice sur la forme.
- Les tapis récupérés ne sont pas transportables à Dunière.
- Info SIVU : Transport scolaire : suite à l'incident lié aux intempéries, un système de mail sera envoyé systématiquement à chaque famille, si le transport scolaire est annulé.
- Les parents indiquent, qu'en ce qui concerne les bagarres, gros mots évoqués lors du précédent Conseil, et suite à la décision de faire accompagner les élèves au départ pour la cantine et au retour des TAPS, aucune amélioration. Rien n'a changé. que Corine soit là ou non, ça change rien.
- Sandrine Imbo, l'ATSEM, a été en formation pendant deux jours mais n'a pas été remplacée sur le temps de classe, elle a demandé une nouvelle formation en septembre pendant une semaine, quelles seront les dispositions prises lors de son absence? Le SIVU stipule qu'il est difficile de la remplacer. Quel type de personne ? Le SIVU se demande si la personne qui doit la remplacer doit être titulaire d'un diplôme spécifique?
- Le SIVU informe que des formations sont prévues pour les agents des TAPS.
- Certains parents s'étonnent que les chèques de cantine soient retirés tardivement.
- Les parents demandent que les punitions visant à organiser les tablées à la cantine soient levées. Punition : séparer les enfants depuis septembre. Cela dure trop longtemps.
- Il n'y a pas de détecteur de fumée dans la classe des Ce. Semble-t-il suite à un dysfonctionnement, les piles ont été retirées ? à vérifier.

La Secrétaire de séance
Mme TRAPLETTI

La Présidente de séance
Mme NYITRAI